

La ville à l'aide des commerçants

A LA UNE / BIGANOS / Publié le 25/12/2017 à 3h39 par **Marianne Scott**.



▲ Des commerces touchés par les travaux ©PHOTO M. S.

EXTRAIT

PREMIUM

Lors du Conseil municipal du 20 décembre auquel assistait une petite cinquantaine de personnes, il était l'heure d'apporter d'ultimes modifications administratives aux dossiers en cours avant la fin de l'année : régularisations d'écritures et modifications budgétaires, transfert de l'éclairage public au Syndicat départemental d'énergie électrique (SDEEG), versements d'acompte sur la subvention 2018 pour l'Union de la jeunesse Boienne et pour l'Association sportive Facture Biganos Boïens et modifications des effectifs du personnel municipal ont ainsi été votés à l'unanimité.

Seules les modifications du budget principal ont fait l'objet d'abstention de la part du groupe d'opposition : « Nous n'avons pas voté le budget principal 2017, nous ne pouvons donc pas en voter les modifications », confiait madame Annie Cazaux.

Il est à noter que la transformation de la Communauté de communes en Communauté d'agglomérations bassin d'Arcachon Nord (Coban) a reçu l'accord unanime du Conseil municipal. Cette nouvelle Coban englobe les même 8 villes : Andernos, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime et Mios. Elle en reprend toutes les compétences auxquelles s'ajoute la compétence en matière de mobilité et de transports.